# Journal Officiel de la République Tunisienne

## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 10 Joumada I 1446
12 Novembre 2024

N° 131

40ème année

*L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces*

## Sommaire

**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **2698**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **2699**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions ..... **2704**
Homologation de résolutions ..... **2704**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **2704**
Avis aux créanciers..... **2707**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **2707**
**Divers**
Avis au public..... **2710**
Rectificatifs ..... **2711**
**Bilans et Comptes Financiers**
Bilan de CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION..... **2712**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Société d'Exploration et d'Exploitation en Commun et des Services Pétroliers «Joint Oil»**

**S.A au capital nominal de cinq (5) millions USD**

**Siège social : 21 Rue du Lac Neuchâtel - Les Berges du Lac BP 181- Tunis 1053**

**Identifiant unique : 0024727N/N/M/000**

En vertu du procès-verbal de la première réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Joint Oil pour l'année 2024 tenue à Tunis en date du 28/8/2024, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis sous quittance n°M101707 en date du 9/10/2024, lequel PV a été déposé auprès du service du Registre National des Entreprises en date du 4/11/2024 sous le n°2024139451, il a été décidé de modifier l'article 15 du statut de la Joint Oil pour devenir ce qui suit :

«Le Conseil d'Administration est composé de huit (8) membres non disponibles, quatre (4) représentants chaque entreprise propriétaire, choisis par l'Assemblée Générale parmi les candidats de chaque entreprise. Le conseil choisit parmi ses membres, un président et un Vice-président, à tour de rôle parmi les représentants de l'une et de l'autre des entreprises, durant leur mandat». Cette modification prend effet à partir du 29/8/2024.

2024R02777SANB2

---

**Augmentation de capital «ESP MUST SA»**

**Capital social : 3.402.400 Dinars**

**30, Rue Platon, Z.A Kheireddine, Le Kram, 2060 Tunis**

**MF : 1748409H/A/M/000**

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 16 octobre 2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés Premier bureau de Tunis, le 25 octobre 2024 sous le numéro 24503844, Quittance n° M008099 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 29 octobre 2024 sous le n°AC 011542024. Il a été décidé :

- Augmentation du capital social en numéraire de trois millions quatre vingt dix sept mille et six cents dinars (3.097.600) pour le porter à six millions cinq cent mille dinars (6.500.000), et ce par la création de trente mille neuf cent soixante seize (30.976) actions nouvelles de numéraire à libérer partiellement de valeur nominale de cent dinars (100), à émettre à cent dix dinars (110) l'action.

Les fonds provenant des souscriptions seront versés au compte indisponible n°25000000000132443709 ouvert à Banque Zitouna, agence du siège central.

Le délai de souscription et de la libération du capital social prend fin avant juin 2026. L'article 6 des statuts est modifié comme suit :

Article 6 nouveau «le capital social est fixé à la somme de six millions cinq cent mille (6.500.000) Dinars divisé en soixante cinq mille (65.000) actions nominatives de cent (100) Dinars chacune».

2024402742SANB2

---

**Renouvellement du mandat du Directeur Général**

**«LE MOTEUR S.A»**

**Capital social : 3 000 000 Dinars**

**Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - 2035 Tunis Carthage**

**IF : 0002167/H**

Le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2024 enregistré à la recette des Finances le 16 Juillet 2024, sous le numéro 24807393, quittance numéro M092913, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 01/8/2024 sous le numéro 202486716 a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Imed GHARBI en qualité de Directeur Général de la société Le Moteur pour la période de trois ans couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026.

2024402743SANB2

**SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR**

**«I.A.B»**

**Société anonyme**

**Capital social : 32.300.000 Dinars**

**Siège social : Rue 8610 N°11 - Charguia - Tunis**

**Identifiant unique : 0296081G**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11/7/2024 (enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 4/9/2024 sous En°24709150 Qn°M0105212)

Les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital par incorporation des bénéfices reportés d'un montant de 13.730.730 dinars par la création de 80.769 actions nouvelles pour porter le capital social de 18.569.270 dinars à 32.300.000 dinars.

Le capital après augmentation est fixé à 32.300.000 dinars divisé en 190.000 actions de 170 dinars chacune intégralement souscrites et entièrement libérées.

Un exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 1/11/2024 sous dossier n°2024138974.

2024402745SANB2

---

**Société MEDICEF**

**Société anonyme**

**Capital social : 15.388.488 Dinars**

**Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana**

**I.U : 0381736D/A/M/000**

- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10/7/2024 (enregistré à la Recette des Finances Charguia - Tunis le 28/8/2024 sous En°24709813 Qn°M0103373), les actionnaires ont :

- Approuvé la cession d'action.

- Pris acte de la démission de Mme Neila Guarguouri de son mandat d'administrateur.

- Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique N° 0381736D en date du 1/11/2024 sous dossier N°2024138971.

2024402746SANB2

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT MODERNE ELECTRIQUE**

**«TEMELEC»**

**SARL au capital de : 1 000.000 D**

**Siège social : 63 Avenue Alain Savary, Tunis 1022**

**Identifiant Unique : 1250593M**

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/10/2024 et enregistré à la recette des finances Charguia I le 01/10/2024, sous le n°24510353, quittance n°M114498, et dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 4/11/2024 sous le n°2024139333, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital par incorporation de réserves

- Mise à jour des statuts.

2024402738SRLB2

---

**Société Rhaiem Agriculture SARL**

**Capital de 5.000 D**

**Rue du Lac Léman immeuble Mak Crown, 1er étage Bureau B2 les Berges du Lac - 1053 Tunis**

**M.F : 1287162N/A/M/000**

Suivant P.V de l'AGE en date du 22/01/2024, enregistré à la recette des finances Le Lac le 29/01/2024 sous le numéro 24700826, quittance n°M011712 dont 02 exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 12/10/2024 sous le n°202443577, il a été décidé :

- Approbation de cession de parts sociales et agrément d'un nouvel associé.

- Correction de la raison sociale en arabe de la société.

- Mise à jour des statuts.

2024402747SRLB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 23/10/2024, quittance n°M072651 et enregistré sous le n°24202446, Madame Fatima bent Saleh Bejaoui titulaire de la CIN n°01481245, domiciliée à Cité Elomrane n°381 Mateur, a vendu à Madame Soumaya bent Mounir Bejaoui titulaire de la CIN n°08948236, domiciliée à la Rue elhayat n°235 Cité erraja Mateur la totalité du fonds de commerce, consistant en un local de commerce, sis à la rue non nommée dérivée à l'avenue Habib Bourguiba Mateur.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis à la Rue elhayat n°235 Cité erraja Mateur.

Rq : L'annonce est publiée aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 26/10/2024.

2024T01053FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP en date du 24/10/2024 enregistré à la recette des finances rue El Arbi Zarrouk Béja sous le n°24208680 quittance n°M082148.

Mme Rafika toujani Titulaire de la CIN n°0231859 a vendu à Mr. Zoghlami Radhouène titulaire de la CIN n°02318591 la totalité du fonds de commerce exploité pour vente prêt à porter situé à la rue 18 Janvier Béja.

Les oppositions seront reçues chez la vendeuse, à son domicile cité Amor Kalcheni Béja dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Cette annonce a été déposée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 30/10/2024.

2024T01054FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 11/10/2024 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine en date du 21/10/2024 sous le n°24204909 et quittance n°M005555, Madame Zohra bent Mohamed Naceur Ferjani a cédé au Sieur Yassine Ben Taoufik ben Salah Ben Chehida la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité pour usage tout commerce et actuellement exploité en tant que Cafétéria sis à l'avenue Habib Bourguiba (anciennement rue 42590), Sidi Hassine Sijoumi, 1095 Tunis à côté du Bureau de poste de Sidi Hassine.

Les éventuelles oppositions sont adressées entre les mains du vendeur à son domicile élu au cabinet de Maître Tarak Meknessi, avocat, sis au 51, rue de Palestine Tunis, et ce, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette publication au journal officiel de là République Tunisienne.

2024T01061FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P enregistré à la Recette des finances la Goulette le 31/10/2024 Reçu n°124267 n° d'enregistrement 24209092 Mr Ibrahim Aloui, CIN n°09106827 a vendu la totalité du Fonds de commerce Alimentation Générale sis à l'Avenue Khaled Ben Walid n°70 l'Aouina Tunis à Mr Belgacem Najar, CIN n°13434151.

Les oppositions sont reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse à l'Avenue Khaled Ben Walid n°70 l'Aouina Tunis et ce à l'expiration de 20 jours de la publication de la présente annonce.

La présente annonce a été publiée au journal le Quotidien du 7/11/2024.

2024T01062FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte sous seing privé avec signature légalisée le 21/10/2024 enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Nabeul le 25/10/2024 sous n°24207059 quittance n°M115642 Madame Azza Hamrouni a vendu à Monsieur Moez Hamed la totalité du fonds de commerce destiné pour vente des produits alimentaires en détail situé au 13 avenue Maghreb Arabi.

Les oppositions seront acceptées au sein du local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Un exemplaire de cette annonce a été publié au journal quotidien Assahafa le 31/10/2024.

2024T01065FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente de fonds de commerce signé le 12/10/2024, enregistré à la recette des finances Menzah VI, le 16/10/2024, reçu n°134047 enregistrement n°24208224, M. Salim Youssef Hassine, CIN n°08317927, a vendu à Milad Kamoun, titulaire de la CIN n°09199688, des parties du fonds de commerce utilisées comme café dans le local commercial sis au n°17, rue Abou Loubaba Al-Ansari, El Menzah VI - Ariana.

Les éventuelles oppositions seront déposées entre les mains du rédacteur Me Nadhir Ben Yedder de la société Ben Yedder et associés avocats conseils, dont le siège social est situé au 11 rue Habib Thameur, troisième étage, Tunis.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 7/11/2024.

2024T01068FCCC2

---

**Vente d'un fonds commerce**

Selon le contrat signé le 29 octobre 2024 et enregistré à la recette des finances de la cité Tadhamon le 30 octobre 2024, quittance n°M096545, enregistrement 24206581, Mme Marwa Al-Karfi son adresse à l'avenue 1571, quartier du 18 janvier, Tadhamon, Ben Arous a vendu, à Monsieur Amin Khawaldia, son adresse est à l'Avenue de Sfax, Quartier AL-Basateen, Al-Manihla, Ariana, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux, situé à la route vers Bizerte, km 4.5, Mnihla, 2041, Gouvernorat de l'Ariana, au rez-de-chaussée, préparé en Buvette. Les oppositions doivent parvenir dans les délais légaux, 20 jours au Journal Officiel de la République Tunisienne, et celui-ci a été publié dans les journaux Al-Shorouk et Le Quotidien du mercredi 6 novembre 2024.

2024T01070FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant un acte SSP, enregistré à El Mourouj le 17/10/2024, quittance n°M085541, n° d'enregistrement 24205554. La Société EXTRA CONFORT a vendu à Mr Samir Ben Echaieb, le fonds de commerce sis à l'avenue 20 Mars Mourouj 5 -Ben Arous - exploité pour la vente des appareils électroménager.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au Journal "Echourouk" du 30/10/2024.

2024R02727FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

**(Maître Khiari Hasna avocate à Benguerdene)**

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée par la commune de Benguerdene le 23/10/2024 et enregistré à la recette des finances de Benguerdene le 24/10/2024, sous n°24202001 et reçu n°M073120 monsieur Baligh ben Ammar Ismail, titulaire de la carte d'identité nationale n°05722702, demeurant à Benguerdene Médenine, a vendu la totalité du fonds de commerce (avec tous ses éléments corporels et incorporels) exploité le local commercial situé Warasnya Benguerdane destiné au café de 1ère catégorie nommé «café Douar» à monsieur Nader ben Nourdine Chniter titulaire de la carte d'identité nationale n°13416495 demeurant à Benguerdene Médenine.

Les oppositions sont à recevoir dans le délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

Etant entendu qu'un avis similaire a paru au quotidien Achourouk du 01/11/2024.

2024R02783FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 19/10/2024 enregistré à la recette des finances de Benguerdane le 29/10/2024 sous le n°M073893 quittance n°24202033 la STE MINI MARKET TIBA Société unipersonnelle à responsabilité limitée, ayant son seul identifiant au Registre National des Etablissements n°1353713/W ayant son siège à la Cité des Martyrs Benguerdane 4160 et représentée par sa gérante madame Naffati Masshouda Bent Khalifa titulaire de la CIN n°03500717 demeurant à El Sayyah Benguerdane, a vendu à monsieur Chandoul Abdelhakim Ben Mokhtar Ben Naceur titulaire de la CIN n° 08617254 demeurant à El Sayyah Benguerdane le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à la Cité des Martyrs Benguerdane 4160 destiné à l'exercice de commerce de vente au détail des produits alimentaires et ménagers pour un prix total estimé à cent cinquante mille dinars (150000.000 dt).

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur monsieur Chandoul Abdelhakim Ben Mokhtar Ben Naceur, à l'adresse d'exploitation du fonds de commerce objet de la vente à la Cité des Martyrs Benguerdane 4160 dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne. Publiée au journal le Quotidien le 01/11/2024.

2024R02784FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Mme Hasna Bent Mokhtar Raies titulaire de la CIN n°05726094 délivrée le 15/6/1996, informe le public et le privé qu'en vertu de l'acte de vente écrit conclu en date du 9/10/2024, enregistré à la recette des finances de Houmt Souk, le 16/10/2024 sous le n°24207108 et le reçu n°M109699, qu'il a vendu à Mr Salim Ben Mohamed Dahmen, titulaire de la CIN n°13423031 délivrée le 8/10/2018 tout le fonds de commerce est exploité actuellement en commerce de produits de parfumerie et beautés et articles de cadeaux en détails, et son activité elle est prévue de le transférer dans le commerce de vente des fruits et légumes en lumière de l'avenant écrit conclu le 02/9/2024, enregistrée à la direction financière du Houmt Souk Djerba le 9/9/2024 sous le n°24806171, conclu entre elle et la municipalité de Djerba Houmt Souk comme un propriétaire justifié de la propriété représentée par le magasin situé au nord de la mosquée Rahma

al-sawani Houmt Souk Djerba, justifié en vertu du contrat de justification écrit conclu le 26/10/2024 enregistrée le 02/12/2010 sous n°1030367 vente globale de tous les éléments matériels et moraux de vente complète et valable, non fragilisée par un vice ni conditionnelle. Toute personne désirant s'opposer aux prix doit soumettre son opposition au cours des délais prévus par la loi et suivant les voies légales soit pendant vingt jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de la vendeuse Mme Hasna Bent Mokhtar Raies qui habite dans la région de Taourit Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié dans le journal Assabah en date du 26/10/2024 sous le n°24094 page 12.

2024R02787FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2024 enregistré à la recette des finances la Goulette le 01/11/2024 quittance n°124510 enregistrement n°24209130 Mr Montassar Othmani CIN n°07489224 a vendu à Mr Hosni Hachana CIN n°07434218 la totalité du fonds de commerce exploité comme café restaurant à la rue Mongi Slim résidence houcem cité Taieb Mhiri Aouina Tunis. Les oppositions seront reçues au cabinet du Maître Jebali Mohamed Cherif avocat à la cassation sis à la rue des lacs Masuries immeuble Silac rdc bureau N° b2 les Berges du Lac 1 Tunis, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis a été publié au journal Essahafa le 6/11/2024.

2024R02799FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté du 29/10/2024 enregistré à la recette des finances Bouargoub le 29/10/2024 sous le numéro M031471, Monsieur Salem Hani» CIN numéro 05086978 a vendu l'ensemble du fonds de commerce situé sur la rue Al-thawra à coté du café Al-Shaab du coté nord Bouargoub Nabeul, avec seulement ses éléments incorporels à Monsieur Lotfi Eldhibi CIN numéro 05112442. Les oppositions légales seront reçues à l'adresse située à l'avenue Tayeb Al-Mhiri maison numéro 33, quartier Al Jamaa Bouargoub Nabeul.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/11/2024.

2024R02803FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 18/10/2024 par maître Cherni Lobna avocate prés la cour de cassation cabinet sis à rue Taieb mhiri Jendouba enregistré à la recette des finances rue d'Algérie Jendouba le 18/10/2024 sous Numéro d'enregistrement 24203700 quittance n°M068286 Monsieur Hamdi Abdelaziz ben Otman titulaire de la CIN n°02520187 a vendu à monsieur Khlailia Anouar ben Mohamed titulaire de la CIN n°07880272 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à cité Zaitine rue d'Irak Jendouba destiné à l'activité de Restaurant

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 31/10/2024.

2024R02805FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte notarié du 21/10/2024 rédigé par maître Tarkani Mohamed et son assesseur maître Abidi Hamadi enregistré à la recette des finances de Bousalem le 25/10/2024 sous Numéro quittance n° M057929 Madame Somrani Samia bent Brahim titulaire de la CIN n°02566719 délivrée le 25/11/2000 a fait une donation à sa fille Somrani Mayssa bent Hedi titulaire de la CIN n°12364639 délivrée le 29/11/2023 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être faites auprès du bénéficiaire de cette donation à l'adresse des locaux ci-dessus indiquée et dans un délai de (20) jours à compter de cette annonce au Jort.

Cette annonce a été publiée au journal «Assabah» le 30/10/2024.

2024R02806FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu du contrat de vente en date du 4/11/2024 enregistré le 5/11/2024 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 24204331 et le n° de quittance M130848, Mr Kamel Gourchen Cin n°08464073 a vendu à Mme Imen Bouhlel Cin n°09261614, tout le fonds de commerce situé à la rue Farhat Hached, Msaken - Sousse, dont l'objet tout commerce.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 7/11/2024.

2024S01430FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé, signé le 8/10/2024 enregistré à la recette des finances Elyin Sfax le 9/10/2024 sous le n° de Quittance M059345, N° d'enregistrement 24203532 Nabila Abdennader n° C.I.N 01209388, a vendu (par procuration des héritiers de Samir ben Hammouda Hammami) à Mohamed Isam Romdan, N° C.I.N 11012803, le fonds de commerce, sis à la route afran klm 0.5 Sfax, destiné comme vente de produit alimentaire et du tabac sous le nom commerciale *yeldez*.

Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Echourouk le 30/10/2024.

Les oppositions faites chez l'Avocat Maître Sedki Gaddour sis son bureau à l'im. Entilaka- bloc A4 -1 étage - Sfax dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2024X01453FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un A.S.S.P rédigé par l'avocat Lassaad Bahloul en date du 01/11/2024 enregistré à la recette des finances Diyar Elwafa Sfax en date du 01/11/2024 sous le n°24205733 quittance n°M04909, Mr Mahdi Maamouri domicilié à la route elain klm 2,5 rue Ghorbel Sfax, a vendu à Madame Siwar Gargouri, domiciliée à l'avenue Monji Slim n°49 Sakit Edayer Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des vêtements utilisés (fripe) situé à route elain klm 1 avenue kamar n°5 Sfax.

Les oppositions sont recevables au domicile élu des parties chez maître Lassaad Bahloul avocat à son bureau sis au 13 place Malberg 3ème étage Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 6/11/2024.

2024X01458FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 24/10/2024 enregistré à la recette des finances TYNA Sfax le 25/10/2024 ; sous le n°24203243 quittance n°M0059881, la société Nouvelle SOTIM, SA. inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0620656M, dont le siège social se situe à la route de Gabès km 3 Sfax représentée par directeur général Mr Yassine CHAABOUNI Titulaire d'une CIN n°05335730 a vendu la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route de Gabès km 3.5 exploité dans l'activité de fabrication de meubles, à la société Nouvelle CONFORTA, SA, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1556804Z représentée par directeur général Mr Ahmed Triki Titulaire d'une CIN n°01084499.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication au JORT. Cette annonce a été publiée au journal Essabeh du 6 Novembre 2024.

2024X01460FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte SSP rédigé le 8/2/2019 enregistré à la Recette des Finances Manouba le 18/02/2022 quittance n°M010905 enregistrement n°22200551, Mr Salah Ben Abderrazek Ben Salah Laouini titulaire de la CIN n° 07362327 a vendu à Mme Hedia Ben Mostapha Mnasri épouse Salah Laaouini titulaire de la CIN n°04739326 la totalité du fonds de commerce exploité pour l'activité de Fabrication et vente de lunettes médicales et solaires situé au n°61 avenue Habib Bourguiba Manouba avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions devront être faites à l'adresse sus-indiquée dans un délai maximal de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 4 novembre 2024.

2024402728FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maître Sofiane Hatem Fathallah, avocat près la cour de cassation signé le 31/10/2024 et enregistré le 4/11/2024 à la recette des finances de Seliana quittance n°M038178, enregistrement n°24204872 le 31/10/2024, Mr Mohamed El Mouadeb a cédé à Mme Najiba Rahali la totalité du fonds de commerce situé à rue du Kef Seliana exploité en café de 1ère catégorie.

Les oppositions doivent se faire dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Sofiane Hatem Fathallah à son cabinet situé au n°23 avenue Farhat Hached Ariana.

Cet avis a été publié aux journaux Essabeh et le Temps du 7/11/2024.

2024402737FCCC2

---

## Location gérance libre

**Contrat de location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 22/10/2024 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 28/10/2024 reçu n°M075266 enregistrement n°24306452, la société Al- Abrar Services a loué à Monsieur Nejib Ben Nasr Rafai, la totalité du fonds de commerce, y compris tous ses éléments Corporels et incorporels, exploité dans le local commercial situé au n°54 station des fouages Moncef Bey Rue de Turquie Tunis.

2024T01055FCCC3

---

**Fin de contrat de location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 23/10/2024 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 28/10/2024 reçu n°M075262 enregistrement n°24306451, la société Al- Abrar Services et Monsieur Fahmi Ben Chaabene Mantouch ont mis fin au contrat de location de la totalité du fonds de commerce y compris ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local commercial situé au n°54 station des louages Moncef Bey Rue de Turquie Tunis.

2024T01056FCCC3

---

**Contrat de location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 22/10/2024 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 28/10/2024 reçu n°M075271 enregistrement n°24306453, la société Al- Abrar Services a loué à Monsieur Ridha Ben Hassen Arbi, la totalité du fonds de commerce, y compris tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local commercial situé au n°30 Rue Abderazzek Chraybi Moncef Bey Tunis.

2024T01057FCCC3

---

**Fin de contrat de location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 23/10/2024 enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare Tunis le 28/10/2024 reçu

n°M075257 enregistrement n°24306450, la société Al- Abrar Services et Monsieur Slim Ben Hedi Misseoui ont mis fin au contrat de location de la totalité du fonds de commerce, y compris ses éléments Corporels et Incorporels, exploité en tant que buvette dans le local commercial situé au n°30 Rue Abderazzek Chraybi Moncef Bey Tunis.

2024T01058FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté le 15/6/2024 rédigé par maître Tahri Abdel Moumen Avocat à la cour cassation MF n°514013L enregistré à la recette des finances Borj Louzir le 24-10-2024 n° de quittance M083932, n° d'enregistrement 24304341, M. Agrebi Marwen C.I.N n°00298913, a loué un fonds de commerce de buvette sis au 1 rue du Maghreb Arabi Borj Louzir Ariana à M. Ezin Farid C.I.N. n°04614501, pour la période d'une année renouvelable qui commence le 17/8/2024.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de rédacteur de l'acte son bureau et sis au 26 rue Ahmed Tlili centre Zarrouk, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 01/11/2024.

2024T01060FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

**Gérance libre**

Suivant acte de location daté le 10/9/2024 enregistré à la recette des finances de Manouba daté du 17/9/2024 sous n° d'enregistrement 24304678 quittance n°M074144.

La société Le Paradis matricule fiscal n°1381114K/M/000 représentée par son Gérant Khaireddine Triki titulaire de la CIN n°05200956 délivrée le 18/10/2024 a loué à la Société "les Mini Rigolos" SARL matricule fiscal 1882044A/M/000 représentée par sa Gérante M Nesrine Garman titulaire de la carte d'identité n°083092240 délivrée le 17/7/2024 tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 5 rue Ibn Jazar Manouba d'une surface 457 m² pour une durée de trois ans du 01/9/2024 au 31/8/2027.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 7/11/2024.

2024T01064FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Par acte S.S.P en date du 18/10/2024 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 18/10/2024 sous le n°24308745, Quittance n°120771, Madame Sihem Briki a loué à Madame Amal Mouhejri le fonds de commerce exploité au local sis au 17 Rue de la Libye angle rue 13 août Kram ouest, Tunis et destiné à la vente de téléphone mobile et accessoires pour une durée d'une année renouvelable à compter du 01/11/2024 jusqu'au 31/10/2025.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal le Temps du 7/11/2024.

2024T01067FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant acte de convention enregistré à la recette des finances Rue Aljazira Tunis le 31/10/2024, n° d'Enregistrement 24303325 en vertu duquel Mr Imed Ben Kamel titulaire de la CIN 07311315 a loué la totalité du fonds de commerce 32 rue Aljazira Résidence KHAIRI BLOC B - Tunis à la STE ELNOURAIN en la personne de son représentant légal, Mr Imed Ben Kamel Cin 07311315 à partir du 01/11/2024 au 30/10/2026.

Cet avis a été publié aux journaux "El Chourouk et le Quotidien" le 7/11/2024.

Les oppositions se font entre les mains de locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

2024T01071FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suite au contrat sous-seing privé daté du 16/10/2024, et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date du 29/10/2024, reçu n°M085483 n° d'enregistrement 24305027, Mme Snoussi Rim titulaire de la CIN n°05419521 du 01/02/2024 a loué à Mme Tliha Mabrouka titulaire de la CIN n° 03552262 du 16/7/2002 l'ensemble de fonds de commerce destiné au commerce du café sis à l'Avenue Hadi Chaker Tataouine.

Les oppositions doivent être déposées jusqu'à 20 jours à partir de la publication de la vente au JORT à l'adresse du fonds.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 6/11/2024.

2024R02785FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant contrat signé le 01/10/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 31/10/2024 quittance n°124261 enregistrement n°24309009.

Mr. Mehdi ben Abdelaziz Berhouma C.I.N n°08318124 a loué tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mme. Abir bent Hsan El May C.I.N n°08983310 situé à la rue Ali Belhwane l'Aouina destiné pour tout commerce.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 8 novembre 2024.

2024402736FCCC3

---

**Location d'un fonds de commerce**

Suivant contrat signé le 3/9/2024 enregistré à la recette des finances le 11/10/2024 quittance n° M064382 enregistrement 24302087. La société Chemicals Hyper Market «CHM» son M.F. 1140891 H/A/M/000 a loué à la société Venu For Fragrance and Chemicals en cours de constitution représentée par son gérant Mr. Helmi Hmam titulaire de la C.I.N n°06280676 le fonds de commerce en gérance sis au nord Khlidia route Tunis 2015 destiné à usage commercial.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 8 novembre 2024.

2024402744FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Avis**

Nom de l'association : Trottoir culturel de Carthage.

Siège social : 37 Rue Hédi Chaker Carthage 2016 Byrsa.

Objet : Culturel éducatif.

Objectif :

1. La participation à faire connaissance de différents arts et activités culturelles au niveau local, national et international ainsi faire connaître le capital culturel national.

2. Eduquer les jeunes à la culture et l'innovation pour établir une personnalité équilibrée et développer leurs compétences.

3. Etablir des partenariats nationaux et internationaux avec des associations pareilles qui ont des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

Présidente : Aisha Debbich

Secrétaire général : Faouzi Ben Gaji

Trésorier : Sami Mabrouki.

2024T01066APSF1

---

**Constitution d'un groupement de développement Agricole**

Groupement de Développement Agricole comme suit :

- Zone d'activité : Nebeur

Secteur : Nebeur délégation Malek

Délégation : Nebeur

Nomination : Alchourouk

Siège social : Nebeur Malek Feja

- Nom du président du conseil d'administration : Taoufic Dachraoui

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2024R02339APSF1

**Avis**

Nom de l'association : Musique & Dys

Siège social : Rue Mohamed Krichene, n° 5 cité Ezzouhour - Tunis.

Objectifs : - Contribution aux assistances auprès des enfants souffrants de troubles des apprentissages.

Contribution à la rééducation cognitive des enfants souffrants de troubles d'apprentissage par la musique à travers de nouvelles approches scientifiques et ce en but de l'intégration et de limitation de l'abandon scolaire.

Coordination avec des éducateurs spécialisés et les spécialistes dans ce domaine.

Les membres :

La présidente : Sourour Benzarti

Secrétaire générale : Rahima Rouissi

Trésorier : Samir Oueslati.

2024R02757APSF1

---

**Constitution du syndicat de Résidence ZAINEB Mourouj 6**

Suivant PV de constitution en date du 26/10/2024 enregistré à la municipalité Bir Al Kasaa, le 28/10/2024 quittance n°M037824 enregistrement n°24701300, il a été constitué l'association des propriétaires Résidence Zaineb Mourouj 6 les membres suivants ont été nommés :

- Said Tacha : Président

- Mohamed Aziz Zelfani : Trésorier

- Abdsalem Chabi : Membre

- Chahid Bousalmi : Membre.

2024R02779APSF1

---

**Constitution du syndic des copropriétaires immeuble el Khalij 3 Borj Touil**

Selon PV du syndic en date du 4/02/2024 enregistré à la recette des finances Raoued le 24/7/2024 Sous le n°24804081 Quittance n°M092684, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble el Kalij 3 Borj Touil s'est constitué et sera présidé par :

Président : Wifak Khazami

Trésorier : Wajdi Hmani

Secrétaire Générale : Hamida Salmi.

2024R02791APSF1

## Homologation de résolutions

**Modification du nom de l'association**

En vertu du PV de l'AG extraordinaire du 20 octobre 2024 enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 28 octobre 2024 sous n°24706558.

Et du visa du commissariat de la jeunesse et du sport de Sousse n°3200 du 28 octobre 2024.

Il a été convenu de modifier le nom de l'association les Aigles de Carthage de Karaté Shotokane pour être :

«Association les aigles de Carthage à Hammam Sousse».

2024S01403APSF2

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques**

**Après déduction de 40 %**

**Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tél : 71237601/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débiteur M. Mohamed Ben Rachid Gharbi, électricien CIN 01848985 sise à 11 Rue Chedli Khaznadar Kelibia, gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F 222720KAP000.

4) L'immeuble mis en vente : c'est un immeuble objet du TF n°591377 Nabeul de 385 m² situé au lotissement de l'agence Foncière

d'habitation à Kelibia Gouvernorat de Nabeul se compose d'un terrain rectangulaire où il a été bâti un immeuble de 2 étages et le r.d.c se compose de 2 appartements et le 1er étage avec Habitations avec toutes les commodités.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 337.110,000 outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 2/12/2024 à partir de 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul. L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R02780VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana**

**Tél : 71237601/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son Président et D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) La Débitrice principale : 1) SOCIETE MODERNE DE TRAVAUX PUBLICS «SOMOTRAP» ; SARL. Siège 11 Rue Houcine Bouzaine Tunis. RC Tunis 1144771997 B / MF : 17496 A représentée par son gérant.

3) Mme. Mounia Ben Meftah Ben Salem Saidi / M Makram b Amor B. Jaffal B. Ali Saidi / Mme Nerrine Bent Amor B. Jaffal Saidi / Mme Ahlem bent Amor B. Ali Jaffal B. Ali Saidi / leurs CIN inconnues demeurants tous à la Cité Olympique Bloc 32 - Tunis élisant leur domicile chez Me Hazzar Chebbi Avocate Allée Hongos prolongement à la Rue Victoria Les Berges du Lac Tunis - Tunis.

4) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 Rue Aberrahman Ibn Aouef Menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : Un terrain objet du T.F n°554438 Nabeul situé à la zone Industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 5278 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 523.134,248 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) L'immeuble mis en vente : Un terrain objet du T.F n°589282 Nabeul situé à la zone Industrielle Soliman Gouvernorat de Nabeul de 4526 m² dans le plan de la zone industrielle de Soliman.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 448.599,016 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Grombalia le lundi 9 décembre 2024 à 9 h du matin.

- Les immeubles peuvent être visités chaque jour.

2024R02781VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah Ariana**

**Tél : 71237601/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

2) Débitrice saisi : 1/ Société AIECH ALU "Sarl" inscrite au RNE 1254627 X, représentée par sa Gérante Kheria Mejal sise à l'Ariana 10 Rue Habib Bourguiba Résidence Zephir - App B 3/1 élisant domicile chez M. Skander Fekih Avocat Centre Urbain Nord Tour des Bureaux - gouvernorat de Tunis qui seront fixées le jour de l'audience.

Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

3) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble objet du TF 78981 Ben Arous de 149 m² situé à Mornag consistant à un local commercial de vente de matériaux d'ALuminium se compose de 2 bureaux 2wc avec toutes les commodités.

Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 229.926,817 dt outre les dépenses de poursuites

4) L'immeuble mis en vente :

C'est un immeuble objet du TF 79006 Ben Arous de 83 m² situé à Mornag consistant à un Appartement situé au 2ème étage du lotissement Dar Habiba se compose d'un salon 3 chambres à coucher cuisine et véranda bureaux avec toutes les commodités.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 117.486,500 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous le jeudi 12 décembre 2024 (12-12-2024) à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2024R02782VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Maître Naouel Wannes Ben Jemia**

**Avocate à la cassation**

**Complexe El Menzah avenue Salah ben Youssef Houmt souk Djerba**

**Tél : 95498787/54762003**

Partie poursuivante : Madame Imen Ben Khafedh, sans travail, domiciliée au cabinet de Maître Naouel Wannes Ben Jemia, Avocate à la cassation, sise au Complexe El Menzah avenue Salah ben Youssef Houmt souk Djerba (en sa qualité de poursuivante).

Partie saisie : Monsieur Abdelaziz Chaâbène, résident à l'étranger, domicilié à Mellita Houmt souk Djerba gouvernorat de Médenine (en sa qualité de partie saisie).

Avocat poursuivant : Maître Naouel Wannes Ben Jemia, Avocate à la cassation, à Complexe El Menzah avenue Salah ben Youssef Houmt souk Djerba.

L'immeuble saisi : Bien immobilier non immatriculé, soit un terrain sis à Mellita Djerba en dehors du plan d'aménagement, limité au sud par la propriété des filles de Ameur Châabène longueur 40 m, à l'est une voie non goudronnée après un mur après la propriété de Hafedh ben Bouich Jerbi longueur 30 m, au nord en partie la propriété d'autrui et dans le reste l'aéroport longueur 40 m, à

l'ouest la propriété d'autrui longueur 30 m. Le terrain comprend 4 oliviers moyens dont 3 au nord et une à l'est et un palmier. Il comprend également la fondation de base d'une maison inachevée d'une superficie de 316 m² à peu près et les murs tout autour en pierres à hauteur de 80 cm, en plus d'une pièce vétuste de 6 m de long et de 3m de large ainsi qu'une fesguia à l'entrée faisant partie d'un vieux houch démoli.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à cinquante trois mille deux cent vingt dinars (53.220,000 D).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi 02/12/2024 à 9 H et suivant à la chambre des criées au Tribunal de Première Instance de Médenine sis sur la route de Tataouine.

- La visite de l'immeuble peut se faire dans la journée durant toute la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant maître Naouel Wannes Ben Jemia à son cabinet sis au complexe el Menzah avenue Salah Ben Youssef Houmt souk Djerba, ou le Tribunal de Première Instance de Médenine.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du Gouverneur.

2024R02786VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques suite à une saisie exécutoire immobilière**

**Cabinet maître Mabrouk KOSSEMTINI**

**Avocat à la cassation**

**Rue Aboulkacem Chebbi Alyssa Centre, 3ème étage n°303 - Sfax**

**Tél : 74 200 127**

Le saisissant :

Walid ben Abdelmajid GARGOURI, domicilié à Rue Teniour, km 6, Rue Mongi Slim Chihia, Sfax, titulaire de la C.I.N numéro 05344503 délivrée le 24/01/2023, son domicile élu le cabinet de son avocat maître Mabrouk KOSSEMTINI, Rue Aboulkacem Chebbi Alyssa Centre, 3ème étage n°303 - Sfax.

Le saisi :

Makram Boukattaya, domicilié route de Tunis km7 impasse Jmal Sakiet Ezzit Sfax, titulaire de la C.I.N numéro 05355162

Avocat poursuivant :

Maître Mabrouk KOSSEMTINI, Rue Aboulkacem Chebbi Alyssa Centre, 3ème étage n°303 - Sfax

L'immeuble saisi et exposé à la vente :

Le 1/5 (un cinquième) indivise de la totalité du bien immeuble consistant en un terrain rectangulaire en direction nord-sud avec des déviations, clôturé des quatre côtés par un mur construit en pierres et partiellement calciné de l'extérieur avec un bâtiment au centre consistant en une villa.

Le bien saisi se situe sur la route de Tunis, km 7, Avenue Monji Slim (Oued Graoua), impasse jmal, Sfax.

La propriété est limitée :

- du nord par une entrée non fonctionnelle,

- de l'est par Gharbi,

- du sud par les frères du saisi à la partie est et par Bachir El Chaieb à la partie ouest avec au milieu une entrée inaccessible,

- de l'ouest par un voisin.

Mesures du terrain à l'œil : La mesure part de l'angle nord-est, passant au sud 43,90 m, puis à l'ouest 25,70 m, puis au nord 23,50 m, puis à l'est 12,30 m, puis au nord 20,00 m, puis à l'est 13,40 m, où elle rejoint l'angle d'où la mesure de départ. Sa superficie est de 877 m². Du côté nord-est est du terrain se situe un garage couvert de plaques métalliques, et du côté sud du terrain se situe un abri couvert récent non achevé, d'une superficie totale de 23 m².

Au centre de la propriété se situe une villa relativement ancienne d'environ 186,65 m² avec ventilation et retrait sur les quatre côtés, composée d'une véranda du côté nord-est avec une terrasse et un garde de fer de 8,05 m de long et 3,45 m de large, reliée à une salle de séjour menant à deux (02) chambres à coucher, suivie d'un salon relié à un couloir dont les murs sont enduits de céramique murale à l'ancienne et ouvrant sur une salle de bain, un groupe sanitaire, un débarras et un escalier menant au toit. Au bout du couloir du côté sud, se trouve une cuisine avec un placard, un puits pour eau potable (Majel) et une véranda sud-est avec un garde de fer et un escalier.

Sur le toit de la villa, côté ouest, se trouve une buanderie d'une superficie d'environ 23 m², équipée d'eau potable, d'éclairage électrique et raccordée au réseau d'assainissement.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée par l'expert Moncef BELLAAJ suite à l'ordonnance sur requête n° 7155/24 du 23/8/2024 à quarante mille dinars (40 000,000 dinars).

Lieu et date de l'adjudication :

La vente aura lieu le lundi 9/12/2024 à 9h du matin à la salle des criées au tribunal de première instance de Sfax, palais de la justice, rue Abou El-Kacem Chebbi, sfax.

Observation :

Les personnes désireuses de participer aux enchères sont tenues de consigner le tiers (1/3) de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable à prix avant le jour de l'audience. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat. La participation des étrangers aux enchères est conditionnée par l'obtention au préalable de l'autorisation du gouverneur de la région.

Visite de l'immeuble saisi :

La visite de l'immeuble exposé à la vente pourra avoir lieu tous les jours aux heures de bureau et pour plus de renseignements, consulter le cahier de charges déposée au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou s'adresser au cabinet de maître Mabrouk KOSSEMTINI, Rue Aboulkacem Chebbi Alyssa Centre, 3ème étage n°303 - Sfax.

2024X01461VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Etude de maître Noomen Belmabrouk**

**Avocat à Sfax**

**3 rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city 6ème étage Sfax**

**Tél : 74210019**

Le saisissant : Smaoui Aida demeurant à rue Jamel eddin Alafghani Numéro 59 Elain Sfax.

Le saisi : Abdelkader ben Mokhtar Makni demeurant à la route Gremda km 5.5 immeuble Hachicha Sfax.

L'immeuble saisi : 1/2 d'indivision de demi indivision avec sa femme Nadia Ayadi d'une villa sise à la route Taniour km 9 avenue Afrique Sfax de surface globale 428 m² avec un studio clôturé de 4 façades contient une véranda et cuisine et salle de bain et salle d'eau avec trois chambres salon et séjour.

La saisie limitée de nord par Amani Yengui du sud Jalila Ammar de l'Est. Un passage de 8 mètres et de l'ouest Neifer et Trabelsi.

La saisie ne concerne qu'une partie de la maison.

Mise à prix : soixante douze mille et cinq cents dinars (72.500.000d).

Date et lieux de la vente : Tribunal de 1ère instance de Sfax le 02/12/2024 à 9 heures du matin.

Remarque : pour plus de renseignements : Consultez le cahier des charges, ou le Maître Noomen Belmabrouk.

La visite de l'immeuble s'effectue tous les jours pendant les heures du travail.

2024X01472VEPA1

## Avis aux créanciers

**Nomination d'un liquidateur judiciaire**

**L'Association CITOYENNE POUR LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ACDP**

**MF : 1309976S**

Le président du tribunal de première instance de l'Ariana Mme Nour Cherif a décidé le 8 octobre 2024 suite à la demande reçue l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire dossier n°20320 la nomination de Mr Safouen Gaddour comme liquidateur judiciaire de l'association Citoyenne pour la Démocratie Participative ACDP son adresse 59 SOD MAAREB Nasr 2 l'Ariana et la nomination de Mme Malek Hammas comme juge commissaire.

Suite à cela les créanciers devront contacter le liquidateur pour enregistrer leurs créances adresse du bureau résidence Cherayet 02 av du Sahel 2013 Ben Arous.

Tél 20 303 839 Fax 79 411 212.

2024R02764DVEPA2

**Tribunal de première instance de la Manouba**

**Faillite de la Sté SUPER PALETTES**

Le syndic de faillite de la Sté SUPER PALETTES Mohamed Lotfi El Kafi avise les créanciers que l'état de créance de ladite faillite a été déposé au greffe du Tribunal de première instance de la Manouba le 6/11/2024 conformément à l'article 500 du code de commerce.

2024402749VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

**Société des Tubes Plastiques et de Cuivre - SA**

**S T P C**

**Au capital de 10.900.000 DT**

**Matricule fiscal : 022667 KAM 000**

**Registre de commerce : B110322001**

**N° d'affiliation CNSS : 106709-09**

**Siège : Rue des Minéraux Impasse N°1 - Z.I. Charguia I**

**B.P : 47-1001 Tunis**

Messieurs les actionnaires de la Société des Tubes Plastiques et de Cuivre -SA- «STPC», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 4 décembre 2024 à 13 h aux bureaux de la société sise à la Rue des Minéraux impasse n°1 zone industrielle Charguia 1 - Tunis

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

3/ Approbation éventuelle du rapport du conseil d'administration et du bilan et comptes de l'exercice 2023.

4/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

5/ Questions diverses.

2024R02794SANB3

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE GENERALE DE SERVICES ET DE TRAVAUX EN REGIE**

**S.A. "SGSTR"**

**S.A au capital de 50.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés**

**MF : 0082723H/A/M/000**

**Identifiant unique : 0082723H**

Messieurs les actionnaires de la S.A. «SGSTR sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 28 novembre 2024 à 11 heures, dans les locaux de l'hôtel «Movenpick» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Etude de l'opportunité d'une liquidation anticipée de la société.

2) Nomination de nouveaux administrateurs.

3) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2024R02795SANB3

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE SOFIP-SICAF**

**S.A au capital de 1.500.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés**

**MF : 0492569Y/N/M/000**

**Identifiant unique : 0492569Y**

Messieurs les actionnaires de la S.A. SOFIP-SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi le 28 novembre 2024 à 11 heures 30 min, dans les locaux de l'hôtel «Môvenpick» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Mise en place d'une nouvelle structure administrative.

2) Nomination de nouveaux administrateurs.

3) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2024R02796SANB3

**Convocation à l'AGO**

**SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT**

**S.A. «SODIAC EMBALLAGES»**

**S.A au capital de 5.000.000 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés**

**MF : 0026402C/A/M/000**

**Identifiant unique : 0026402C**

Messieurs les actionnaires de la S.A. «SODIAC EMBALLAGES» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi le 28 novembre 2024 à 13h, dans les locaux de l'hôtel «Môvenpick» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Nomination de nouveaux administrateurs.

2) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2024R02797SANB3

---

**Convocation à l'AGO**

**NOUVEAUX EMBALLAGES TUNISIENS S.A. "NET"**

**S.A au capital de 787.500 TND**

**Siège social : Zone Pétrolière de Radés - 2040 Radés**

**MF : 0015077A/A/M/000**

**Identifiant unique : 0015077A**

Messieurs les actionnaires de la S.A. NET sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 Novembre 2024 à 12 heures, dans les locaux de l'hôtel «Movenpick» à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Etude de l'opportunité d'une fusion-absorption de la société.

2) Bilan sur le contentieux fiscal en cours de la société.

3) Nomination de nouveaux administrateurs.

4) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2024R02798SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES ET DE VENTES "SOTEV"**

**Groupe S.F.B.T**

**SA au capital de 328.500 dinars divisé en 21.900 actions**

**Siège social : Route de Sousse km 06 ZI Ben Arous 2013**

**Registre national des entreprises - Identifiant unique : 0003075J**

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises et de Ventes sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 5 décembre 2024 à 10H au siège social de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital social;

2. Approbation de l'augmentation du capital social de 10.183.500 dinars et ce, par la création de 678.900 actions nouvelles de 15 dinars de nominale;

3. Modifications de l'article 6 des statuts;

4. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2024R02800SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société Comptoir du Papier et du Carton S.A**

**Zone Industrielle - Akouda - 4022 - Sousse**

**Identifiant Unique RNE : 009216E**

En vertu de l'article 28 des statuts, les actionnaires détenant plus de dix pour cent du capital, invitent les actionnaires de la Société Comptoir du Papier et du Carton à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui se réunira le 10/12/2024 à 11.30 heures au siège de la société et ce pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Ratification du renouvellement du mandat des Administrateurs pour les Exercices de 2010 à 2021

- Ratification des actes de gestion des Administrateurs durant ladite période

- Quitus aux administrateurs pour la période indiquée.

- Nomination de Nouveaux Administrateurs

- Questions diverses.

2024S01433SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**Société Comptoir du Papier et du carton S.A**

**Zone Industrielle - Akouda - 4022 - Sousse**

**Identifiant Unique RNE : 009216E**

En vertu de l'article28 des statuts, les actionnaires détenant plus de dix pour cent du capital, invitent les actionnaires de la Société Comptoir du Papier et du Carton à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui se réunira le 10/12/2024 à 10 heures au siège de la société et ce pour débattre de l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour de la structure du capital.

- Mise à jour des statuts

- Questions diverses.

2024S01434SANB3

---

**Convocation à l'AGO**

**COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT**

**SA, au capital de 559 880 Dinars**

**El Manzah 1 immeuble Maram Palace 3ème étage appartement B3-2-1004 Tunis**

**IU : 0000254X**

Messieurs les actionnaires au capital de LA COMPAGNIE TUNISIENNE D'ARMEMENT sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le mercredi 4 décembre 2024 à 11H, au siège social de la société, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2023,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2023,

- Approbation des comptes de l'exercice 2023,

- Affectation du résultat des exercices 2023,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Constatation de la démission des membres du Conseil d'administration,

- Nomination des membres du conseil d'administration,

- Approbation de toutes les décisions prises lors de l'AGO tenue en date du 19 Juillet 2023,

- Approbation des décisions prises par le Conseil d'administration en date du 31 octobre 2024 autorisant la cession des parts ELEXA à Mme Neïla BOURICHA,

- Questions diverses.

2024X01455SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**La société Général Industries du Nord GINOR- SA**

**Capital social : 42.000.000 TND**

**Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis**

**IU : 1039673B**

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A a l'honneur de convoquer les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 4 décembre 2024 à 16 h au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion de la société relative à l'exercice 2022 comptes tenus de la modification des états financiers de l'exercice 2022

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées de l'exercice 2022.

3. Approbation des états financiers modifiés de l'exercice 2022

4. Affectation du résultat modifié de l'exercice 2022.

5. Quitus aux membres du conseil d'administration et la direction générale pour leur gestion de l'exercice 2022 comptes tenus de la modification des états financiers de l'exercice 2022

6. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2024402739SANB3

---

**JT INTERNATIONAL TUNISIA "SA"**

**Société anonyme**

**Au capital social de 5.707.000 DT**

**Siège social : Immeuble Bouhaira II, Appartement 404, 4ème étage, Lot N°HC2/11 Les Berges du Lac 2 Tunis, Tunisie**

**Identifiant unique : 0601426 S**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de JT International Tunisia, SA, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2024 à onze heures trente (11 h30) au siège social de la société sis à Immeuble Bouhaira II, Appartement 404, 4ème Etage, Lot N°Hc2/11 Les Berges du Lac 2 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur les points portés sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation.

2. Ajout d'une seconde activité et modification corrélative de l'Article 2 des statuts.

3. Pouvoirs pour formalités.

2024402740SANB3

---

**JT INTERNATIONAL TUNISIA "SA"**

**Société anonyme**

**Au capital social de 5.707.000 DT**

**Siège social : Immeuble Bouhaira II, Appartement 404, 4ème étage, Lot N°HC2/11 Les Berges du Lac 2 Tunis, Tunisie**

**Identifiant unique : 0601426 S**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de JT International Tunisia, SA, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 6 décembre 2024 à dix heures trente (10h30) au siège social de la société sis à Immeuble Bouhaira II, Appartement 404, 4ème Etage, Lot n°Hc2/11 Les Berges du Lac 2 Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur les points portés sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société et relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

4. Approbation des Conventions réglementées conformément à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2023.

5. Approbation des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2023.

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes.

9. Nomination d'un administrateur.

10. Questions diverses.

11. Pouvoirs pour formalités.

2024402741SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale extraordinaire**

**KAYCO SA**

**Au capital de 68460 DT**

**Siège social : Résidence Pixel Appartement A 10 Gammarth Tunis**

**MF : 1659821V/A/M/000**

Messieurs les actionnaires de la société KAYCO S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire à une réunion qui se tiendra le vendredi 29 novembre 2024à 10 h au siège de l'UGFS sis à Immeuble Fraj 2ème étage Rue du Lac Biwa Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Adoption des statuts mis à jour

- Ajout d'une activité secondaire

- Questions diverses.

2024402748SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**Société NEW ECODATTES**

**Société anonyme**

**Totalement Exportatrice**

**Au capital de 611.050,000 Dinars**

**Siège social : Le siège social est sis à Yasmine Tower Bloc C - 5ème étage**

**Centre Urbain Nord - Tunis**

**I.U : 1432783C**

Les actionnaires de la société NEW ECODATTES sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 9 décembre 2024 à

15 heures au siège social de la société pour délibérer l'ordre du jour suivant :

- Approbation du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2018, 2019 et 2020;

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020 ;

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018, au 31/12/2019 et au 31/12/2020;

- Affectation des résultats des exercices 2018-2019 et 2020.

- Approbation des conventions réglementées réalisées en 2018, 2019 et 2020;

- Quitus aux administrateurs pour la gestion des exercices 2018, 2019 et 2020;

- Renouvellement du Mandat des Administrateurs;

- Renouvellement du Mandat du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

2024402750SANB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Nomination d'un liquidateur judiciaire**

Le président du tribunal de première instance de l'Ariana Mme Nour Cherif a décidé le 23 septembre 2024 concernant le dossier n°19893 la nomination de Mr Safouen Gaddour comme liquidateur judiciaire de l'héritage en commun se résumant en une voiture de la marque KIA matriculée 1771 TN 196 et la nomination de Mme Malek Hammas comme juge commissaire.

Pour plus d'information veuillez contacter le liquidateur sur le n°20303839, adresse du bureau résidence Cherayet 02 av du Sahel Ben Arous.

2024R02765DIVD2

---

**Ordonnance sur requête**

**Nomination d'un liquidateur sur les biens communs entre Mr Mounir Bayar et Mme Soumaya Dhahak**

En vertu de l'ordonnance sur requête n°3457 émanant du tribunal de première instance de Nabeul le 30/9/2024, il a été décidé la nomination de Mme Taboubi Houda sise au 12 Rue La République Ariana en qualité de liquidateur sur les biens communs entre Mr Mounir Bayar et Mme Soumaya Dhahak pour L'inventorier et la diviser entre eux et la nomination de Mm Yasmine Sassi juge-commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours).

2024R02788DIVD2

---

**Ordonnance sur requête**

**Nomination d'un liquidateur**

**Sur le titre foncier n°41719 Ben Arous**

En vertu de l'ordonnance sur requête n°41719 émanant du tribunal de première instance de Tunis 2 le 19/9/2024, il a été décidé la nomination de Mme Taboubi Houda sise au 12 Rue La République Ariana en qualité de liquidateur sur le bien immobilier commun sujet de titre foncier n°1469 Ben Arous.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication leurs dettes au liquidateur soit directement ou par lettre recommandée avec accusé de réception (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours).

2024R02789DIVD2

**Décision judiciaire de clôture des procédures de liquidation héritage**

**Du Défunt Tayeb Ben Hammouda Ben Alaya**

Maître Taboubi Houda en qualité de liquidateur sur l'héritage du défunt Tayeb Ben Hammouda Ben Alaya informe le public la clôture des procédures de liquidation et la réserve du dossier dans l'archive de la cour suite à la décision rendue par le président de première instance de Nabeul le 14/10/2024.

Cette annonce constitue un quitus général au liquidateur.

2024R02790DIVD2

---

**Perte de titre de propriété**

Suivant déclaration de Mahbouba bent Khemais ben Muhammad Trifi, carte d'identité nationale 07021073, le titre de Propriété du numéro 2242/10 et objet du titre foncier 31453 Ben Arous est perdu et cela suite à un certificat de perte ayant numéro 540 délivré par le poste de la Garde Nationale de Boumhal le 29/10/2024.

Le présent extrait est publié au journal Echourouk le 7/11/2024.

2024R02792DIVD2

---

**Avis complémentaire**

**Demande de mise à jour**

Conformément à la demande de mise à jour n°6203 formulée par maître Hafsouni Issam aux profits des héritiers de monsieur Barouni Salem ben Youssef déposée auprès du tribunal immobilier de Jendouba relative à l'inscription d'un décès et une vente au titre foncier n°7497 Jendouba.

Toute fois les enchérisseurs fondaient droit leur mérite au bien objet de cette demande de mise à jour à leurs de succession de leur père monsieur Barouni Salem qui a acheté à son tour ce bien auprès de la municipalité de Ghardimaou comme en témoignent les quittances d'acompte de vente de la parcelle de terrain située à la rue 1er juin 1955 dont 2 récépissés du 9/01/1990.

Il en ressort des recherches menées par le tribunal l'exécution effective de la vente du terrain par la municipalité de Ghardimou au profit de monsieur

Barouni Salem et que la municipalité est propriétaire du titre foncier n°7497 Jendouba par conséquent et compte tenu des dispositions des article 05.06 de la loi n°34 de l'année 2001 portant mise à jour des titres fonciers le tribunal autorise les demandeurs de la mise à jour les héritiers de Monsieur Barouni Salem à publier une annonce au Journal officiel et un quotidien arabophone concernant la vente émise par la municipalité de Ghardimou au profit de monsieur Barouni Salem du 16/5/1975 de parcelle de terrain couvrant 742m objet du titre foncier 7497 Jendouba.

Toute personne qui présume avoir un droit réel sur cette vente objet du présent avis doit déposer une opposition auprès de la chambre des titres gelés du tribunal immobilier de Jendouba au titre de la mise à jour n°3203 dans un délai deux (2) mois à partir de la publication de cette annonce.

2024R02804DIVD2

---

**Avis**

Bouaziz Hazar et Hasna et Mounira et Lilia et Henda et Najiba et Wided annoncent qu'elles possèdent un appartement et un terrain à Sfax route aéroport km4 effectué par l'acte d'achat qui était fait le 18/12/1988 et elles ont perdu le titre de propriété et elles désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2024X01454DIVD2

---

**Avis**

Abdelkafi Mohamed Mouldi annonce que son titre de propriété des parts indivises du titre foncier 51058 Sfax situé au Nord ouest Sfax par un acte de vente rédigé le 11 Avril 1975 par les deux notaires Ahmed Kelif et son assesseur a disparu et il veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ayadi Yosra Avenue Sidi Belhassan Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X01456DIVD2

**Avis de perte**

Maître Nissaf Fehri annonce au public que Najeh Ben Amor a perdu un contrat de donation rédigé par l'huissier notaire le 28/10/2010 et enregistré le 29/01/2011 et un contrat de partage rédigé par un huissier le 01/3/2015 et enregistré le 12/5/2015 et un contrat de vente rédigé le 25/10/2013. Les oppositions devront être déposées auprès de son bureau sis à l'avenue Aboulkacem Chebbi immeuble alyssa centre Sfax.

2024X01459DIVD2

---

## Rectificatifs

**Rectificatif**

Suite à l'annonce n°2024T00879DIVD2 parue au JORT n°109 du 18 septembre 2024 page 2314.

Lire : Titre de propriété n°117033/13

Au lieu de : Titre de propriété n°85593

Le reste sans changement.

2024T01063RECZ9

## CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2023
**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

| | NOTES | 2023 | 2022 |
|---|---|---|---|
| **Actifs non courants** | | | |
| **Actifs immobilisés** | | | |
| Immobilisations incorporelles | 3.1 | 273 594 | 273 594 |
| Moins : amortissements | | (253 612) | (231 678) |
| | | 19 982 | 41 916 |
| Immobilisations corporelles | 3.1 | 963 600 | 888 988 |
| Moins : amortissements | | (745 123) | (692 366) |
| | | 218 477 | 196 622 |
| Immobilisations financières | 3.2 | 1 500 | 1 500 |
| Moins : amortissements | | (1 500) | (1 500) |
| | | - | - |
| **Total des actifs immobilisés** | | **238 459** | **238 538** |
| **Total des actifs non courants** | | **238 459** | **238 538** |
| **Actifs courants** | | | |
| Stocks | | - | - |
| | | - | - |
| Clients et comptes rattachés | 3.3 | 1 558 289 | 1 508 261 |
| Moins: Provisions | | (595 540) | (528 477) |
| | | 962 749 | 979 784 |
| Autres actifs courants | 3.4 | 186 231 | 374 994 |
| Moins: Provisions | | (2 413) | (2 413) |
| | | 183 818 | 372 581 |
| Placements et autres actifs financiers | 3.5 | 1 700 000 | 1 700 000 |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 3.6 | 298 231 | 381 502 |
| **Total des actifs courants** | | **3 144 798** | **3 433 867** |
| **TOTAL DES ACTIFS** | | **3 383 257** | **3 672 405** |

## CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2023
**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

| | NOTES | 2023 | 2022 |
|---|---|---|---|
| **Capitaux propres** | | | |
| Subventions d'investissements | | 965 749 | 965 749 |
| Amortissements des subventions d'investissements | | (865 299) | (846 663) |
| Résultats reportés | | 2 160 032 | 2 849 682 |
| **Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice** | | **2 260 482** | **2 968 768** |
| Résultat de l'exercice | | **760 013** | **310 349** |
| **Total des capitaux propres avant affectation du résultat** | 3.7 | **3 020 495** | **3 279 117** |
| **Passifs non courants** | | | |
| Emprunts | | - | - |
| Provisions pour risques et charges | | - | - |
| **Total des passifs non courants** | | - | - |
| **Passifs courants** | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 3.8 | 196 459 | 123 872 |
| Autres passifs courants | 3.9 | 166 303 | 269 416 |
| Concours bancaires et autres passifs financiers | | - | - |
| **Total des passifs courants** | | **362 762** | **393 288** |
| **Total des passifs** | | **362 762** | **393 288** |
| **TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS** | | **3 383 257** | **3 672 405** |

## CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION

## ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023
**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

| | NOTES | 2023 | 2022 |
|---|---|---|---|
| **Produits d'exploitation** | | | |
| Revenus | 4.1 | 1 789 320 | 1 734 197 |
| Autres produits d'exploitation | 4.2 | 690 900 | 372 750 |
| **Total des produits d'exploitation** | | **2 480 220** | **2 106 947** |
| **Charges d'exploitation** | | | |
| Achats consommées | 4.3 | 82 180 | 84 491 |
| Achats d'approvisionnements consommés | 4.4 | 5 529 | 6 606 |
| Charges de personnel | 4.5 | 834 692 | 815 027 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 4.6 | 148 416 | 200 679 |
| Autres charges d'exploitation | 4.7 | 768 094 | 930 806 |
| **Total des charges d'exploitation** | | **1 838 911** | **2 037 609** |
| **Résultat d'exploitation** | | **641 309** | **69 338** |
| Charges financières nettes | 4.8 | (17 701) | 42 841(*) |
| Produits des placements | 4.9 | 110 728 | 177 943 |
| Autres gains ordinaires | 4.10 | 25 677 | 20 226(*) |
| Autres pertes ordinaires | | - | - |
| **Résultats des activités ordinaires avant impôt** | | **760 013** | **310 349** |
| Impôt sur les sociétés | | - | - |
| **Résultat des activités ordinaires après impôt** | | **760 013** | **310 349** |
| Eléments extraordinaires | | - | - |
| **RESULTAT NET DE L'EXERCICE** | | **760 013** | **310 349** |

(*) Les chiffres de l'exercice clos le 31/12/2022 ont été retraités pour des besoins de comparabilité (Voir note 2.3)

## CONSEIL NATIONAL D'ACCREDITATION

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2023
**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

| | 2023 | 2022 |
|---|---|---|
| **Flux de trésorerie liés à l'exploitation** | | |
| **Résultat net** | **760 013** | **310 349** |
| **Ajustement pour :** | | |
| Amortissements et provisions nets des reprises | 167 052 | 225 690 |
| Amortissements des subventions | (18 836) | (18 836) |
| Variation des : | | |
| - Créances | (50 028) | (181 750) |
| - Autres actifs | 188 763 | 68 512 |
| - Fournisseurs et autres dettes | (30 526) | 130 167 |
| - Dettes | - | - |
| Plus/Moins –values sur cession d'immobilisations | (25 677) | (26 600) |
| **Flux de trésorerie provenant de l'exploitation** | **990 962** | **507 732** |
| **Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement** | | |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles | - | (6 551) |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles | (99 911) | (49 575) |
| Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières | - | - |
| Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles | 25 677 | 26 600 |
| Encaissements sur cession d'immobilisations financières | - | - |
| **Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement** | **(74 234)** | **(29 526)** |
| **Flux de trésorerie liés aux activités de financement** | | |
| Encaissements provenant des emprunts | | |
| Décaissements sur placements | - | (300 000) |
| Décaissements Trésorerie Tunisienne | (1 000 000) | |
| **Flux de trésorerie provenant des activités de financement** | **(1 000 000)** | **(300 000)** |
| **Variation de trésorerie** | **(83 271)** | **178 206** |
| Trésorerie au début de l'exercice | **381 502** | **203 296** |
| Trésorerie à la fin de l'exercice | **298 231** | **381 502** |

2024R02793BCFA5